

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Commissariat général au développement durable

Paris, le 24 NOV. 2016

Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du
développement durable

Sous-direction de l'intégration des démarches
de développement durable par les acteurs économiques

Bureau de la consommation et de la production responsables

Monsieur le Président,

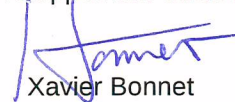
Je vous félicite d'avoir sollicité le renouvellement de l'enregistrement de votre établissement au titre du règlement européen EMAS qui atteste de la conformité réglementaire et de la qualité du système de gestion et des performances environnementales de votre organisation.

Au vu des résultats de l'enquête de conformité menée par les services du ministère, du rapport d'audit environnemental et de la déclaration environnementale validée par le vérificateur accrédité Ecocert Environnement, j'ai décidé de donner une suite favorable à la demande de renouvellement de l'enregistrement EMAS pour les sites de Cambrai, Marchiennes et Denain de l'organisation « Clinique Saint Roch » dans le cadre des activités suivantes : soins de suite spécialisés de la personne âgée polypathologique dépendante ou à risque de dépendance, soins de suite spécialisés des affections de l'appareil locomoteur et du système nerveux, soins de suite polyvalents, unité de soins de suite et d'accompagnement (soins palliatifs), états végétatifs chroniques, unité cognitivo-comportementale, plateau technique, pharmacie, hôtellerie, restauration, logistique, administration.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la décision d'enregistrement EMAS de votre organisation, sous le numéro FR-000080, ainsi que le certificat EMAS correspondant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le chef du service de l'économie, de
l'évaluation et de l'intégration du
développement durable



Xavier Bonnet



Monsieur le Président Dr. Joël Cliche
Clinique Saint Roch
128 allée Saint Roch – BP85
59402 Cambrai Cedex

Certificat d'enregistrement EMAS

CLINIQUE SAINT ROCH

Pour le(s) site(s) de :

Cambrai (Dpt 59)

Marchiennes (Dpt 59)

Denain (Dpt 59)



EMAS

**Management
environnemental
vérifié**

FR-000080



N° d'enregistrement : FR-000080

Date du premier enregistrement : 14/10/2013

Ce certificat est valable jusqu'au : 14/10/2019

Cette organisation a mis en place un système de management environnemental conforme au règlement européen N° 1221/2009 pour promouvoir l'amélioration continue de sa performance environnementale. Ayant procédé à la vérification de son système de management environnemental et à la validation de sa déclaration environnementale publique par un vérificateur accrédité, elle bénéficie d'un enregistrement EMAS et peut en conséquence faire usage du logo EMAS.

Paris la Défense, le :

24 NOV. 2016

Xavier Bonnet

Chef du Service de l'Economie, de l'Evaluation et de l'Intégration du Développement Durable